

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250127-D_27_01_2025_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025

Publication : 04/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Délibération n°27-01-2025-002

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 27 janvier 2025

Date de convocation	21 janvier 2025
Date d'affichage	21 janvier 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	47 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 27 janvier à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 1 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ.

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Amélie DANGEUL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

ECONOMIE : DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2025 POUR LA RESTRUCTURATION DES ESPACES EXTERIEURS DE LA ZONE D'ACTIVITE DU GAILLON (LA FERTE-BERNARD)

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME d'une réflexion en cours concernant la réhabilitation et le développement de la Zone d'Activités du Gaillon. Ce projet implique deux établissements du secteur de la santé qui envisagent de s'implanter sur le site en réalisant les opérations suivantes :

- La réhabilitation du bâtiment Synergie,
- La construction d'un nouveau bâtiment, en extension, afin de répondre aux besoins des 2 acteurs.

Pour concrétiser ce projet, une restructuration complète des espaces extérieurs du site est envisagée, comprenant les aménagements suivants :

- Création d'un parking mutualisé de 60 places : ce parking sera à la disposition des deux établissements concernés, ainsi que des entreprises déjà implantées sur la zone,
- Végétalisation du site : Intégration d'espaces verts et d'aménagements paysagers pour améliorer le cadre environnemental et limiter l'imperméabilisation des sols,
- Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking mutualisé,
- Création d'une voirie lourde et d'une aire de retournement pour poids lourds : ces infrastructures sont nécessaires pour faciliter les manœuvres et le transport de marchandises des 2 entreprises déjà présentes.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche de modernisation et de durabilité, au service des acteurs économiques de la zone d'activité et du développement territorial plus globalement.

APPROUVE le projet de restructuration des espaces extérieurs de la ZA du Gaillon (La Ferté-Bernard).

VALIDE le plan de financement suivant :

DEPENSES	TOTAL €/HT
Acquisition du foncier	154 635
Etudes et honoraires de maîtrise d'œuvre	66 950
Travaux	515 000
TOTAL opération	736 585

RECETTES	TOTAL	Base subventionnable	Taux/ base subv.	Taux/ coût total
Etat DETR/DSIL	203 683	581 950	35%	28%
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	532 903			72%
TOTAL	736 585			100%

AUTORISE le Président ou son représentant à déposer les dossiers de demande de subventions au titre de l'année 2025, notamment DETR/DSIL et tout autre dispositif d'aides.

SOLLICITE l'octroi des subventions au taux maximal.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour :	47
-------------	----

Voix contre :	0
---------------	---

Abstention :	0
--------------	---

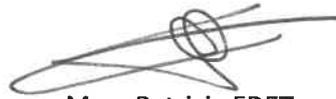
Fait et délibéré en séance publique

Le 27 janvier 2025

Pour extrait conforme

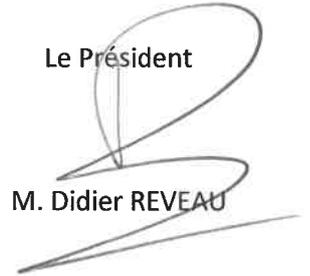
Le 28 janvier 2025

La Secrétaire de séance



Mme Patricia EDET

Le Président



M. Didier REVEAU

